

TARIF DES PROFESSIONNELS A COMPTER DU 01/01/2014

Le système des unités pré payées est supprimé.

Pas de changement des procédures d'enregistrement sur les consoles.

Pour les professionnels possédant un solde d'unités, elles seront valides jusqu'au 31/12/2014

Désormais le paiement des apports en déchèterie, au-delà des 4m3 forfaitaires, se fait après le dépôt.

Les forfaits non utilisés ne se reportent pas sur l'année suivante.

Au 01/01/2015: Seuls les 4m3 forfaitaires seront validés.

3 catégories de professionnels

AVEC CARTE et BAC sur commune en redevance incitative:

Facturation semestrielle (6 mois) incluant un forfait de 2 m3 pour l'apport en déchèterie

Les apports au-delà des 2 m3 semestriels seront facturés suivant la grille ci-dessous

TARIF: ABONNEMENT ANNUEL EN FONCTION DE LA TAILLE DU BAC ORDURES MENAGERES INCLUANT UN FORFAIT DE 4 M3

AVEC CARTE SANS BAC sur commune en redevance incitative:

Abonnement annuel incluant un forfait de 4m3 pour accès à la déchèterie

Les apports au-delà des 4 m3 à l'année seront facturés suivant la grille ci-dessous

TARIF: ABONNEMENT ANNUEL DE 40 € INCLUANT UN FORFAIT DE 4M3

AVEC CARTE (avec ou sans bac) sur commune hors redevance incitative

et sur communes hors territoire du smirgeomes:

Abonnement annuel incluant un forfait de 4m3 pour accès à la déchèterie

Les apports au-delà des 4 m3 à l'année seront facturés suivant la grille ci-dessous

TARIF: ABONNEMENT ANNUEL DE 40 € INCLUANT UN FORFAIT DE 4M3

PROFESSIONNEL SANS CARTE: procédure habituelle

| 2 m3 par semaine | Nature des déchets | | Abonnement annuel | m3 supplémentaire (au-delà de 4 m3) |
|------------------|--------------------|--|-------------------|-------------------------------------|
| | Encombrants | | Forfait de 4 m3 | 10 €/m3 |
| | Gravats | | | 10 €/m3 |
| | Bois | | | 10 €/m3 |
| | Déchets verts | | | 10 €/m3 |
| | Plastiques | | | 10 €/m3 |
| | Cartons | | Gratuit | Gratuit |
| | Métaux | | Gratuit | Gratuit |

| Déchets dangereux | | Nature des déchets | | Nbre d'unités au Kg |
|---|-------------|--|--|---------------------|
| 10 kg par semaine. Pour les quantités supérieures prendre contact avec l'agent d'accueil qui vous conseillera. | Catégorie 1 | Emballages souillés Filtre à huile Peinture, Solvant Radiographies | PAS INCLUS DANS LE FORFAIT ANNUEL (facturation dès le premier apport). | 1,50 € / kg |
| | Catégorie 2 | Aérosols pleins ou vides Phyosanitaires | | 3,00 € / kg |
| | Catégorie 3 | Produits non identifiés Réactifs de laboratoire Autres DTQD Ampoules, Néons | | 4,50 € / kg |
| | Catégorie 4 | Batteries Cartouches d'encre Huile de vidange Huile de friture Piles | Gratuit | Gratuit |